

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL**

**Séance du 16 décembre 2016**

**PRESENTS:**

CHEVAL D., Président;  
DELIRE L., Bourgmestre;  
LECHAT F., TRIPNAUX S., DELBASCOUR R., CHEVALIER P., MASSAUX E., Echevins;  
BAILY J.P., WAUTHLET A., CREMERS B., PIETTE F., JAUMAIN J., EVRARD C., NONET F., GAUX V., WINAND A., LETURCQ F., CHASSIGNEUX L., HICGUET D., GOFFINET I., BOON O., Conseillers Communaux;  
DARDENNE S., Présidente du C.P.A.S.;  
DELMOTTE B., Directeur Général.

**OBJET : Budget communal 2017 - Ordinaire et Extraordinaire**

Le Conseil communal, en séance publique

Vu la Constitution, les articles 41 et 162 ;

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, les articles L1122-23, L1122-26, L1122-30, et Première partie, livre III ;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 5 juillet 2007 portant le règlement général de la comptabilité communale, en exécution de l'article L1315-1 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation ;

Vu le projet de budget établi par le collège communal et arrêté en séance du 23 novembre 2016 ;

Vu le rapport favorable de la Commission visée à l'article 12 du Règlement général de la Comptabilité communale ;

Vu la demande d'avis adressée au directeur financier en date du 14 novembre 2016;

Vu l'avis favorable du directeur financier en date du 14 novembre 2016 annexé à la présente délibération,

Attendu que le Collège veillera au respect des formalités de publication prescrites par l'article L1313-1 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation ;

Attendu que le Collège veillera également, en application de l'article L1122-23, § 2, du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, à la communication du présent budget, dans les cinq jours de son adoption, aux organisations syndicales représentatives ; ainsi qu'à l'organisation, sur demande desdites organisations syndicales et avant la transmission du présent budget aux autorités de tutelle, d'une séance d'information présentant et expliquant le présent budget ;

Considérant la situation financière de la commune,

Après en avoir délibéré en séance publique,

**DECIDE**

pour le **service ordinaire** par

**11 voix pour et 10 ( CHASSIGNEUX L., EVRARD C., GAUX V., GOFFINET I., HICGUET D., JAUMAIN J., LETURCQ F., NONET F., PIETTE F., WINAND A. ) voix contre et 0 abstentions**

pour le **service extraordinaire** par

**11 voix pour et 8 ( CHASSIGNEUX L., EVRARD C., GAUX V., GOFFINET I., JAUMAIN J., NONET F., PIETTE F., WINAND A. ) voix contre et 2 L(ETURCQ F. , HICGUET D.) abstentions**

**Art. 1er**

D'approuver, comme suit, le budget communal de l'exercice 2017 :

## 1. Tableau récapitulatif

	<b>Service ordinaire</b>	<b>Service extraordinaire</b>
Recettes exercice proprement dit	<b>12.583.672,11</b>	<b>5.208.219,39</b>
Dépenses exercice proprement dit	<b>12.580.787,35</b>	<b>1.174.501,75</b>
Boni exercice proprement dit	<b>2.884,76</b>	<b>4.033.717,64</b>
Recettes exercices antérieurs	<b>151.663,15</b>	<b>0,00</b>
Dépenses exercices antérieurs	<b>67.256,93</b>	<b>4.491.500,00</b>
Prélèvements en recettes	<b>26.665,97</b>	<b>457.782,36</b>
Prélèvements en dépenses	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Recettes globales	<b>12.762.001,23</b>	<b>5.666.001,75</b>
Dépenses globales	<b>12.648.044,28</b>	<b>5.666.001,75</b>
Boni global	<b>113.956,95</b>	<b>0,00</b>

## 2.1. Tableau de synthèse Service Ordinaire (partie centrale)

<u>Budget précédent</u>	Après la dernière M.B.	Adaptations en +	Adaptations en -	Total après adaptations
Prévisions des recettes globales	13.164.927,66	138.119,22	0,00	13.303.046,88
Prévisions des dépenses globales	13.154.002,54	1.381,19	0,00	13.155.383,73
Résultat présumé au 31/12/n-1	10.925,12			147.663,15

## 2.2. Tableau de synthèse Service Extraordinaire (partie centrale)

<u>Budget précédent</u>	Après la dernière M.B.	Adaptations en +	Adaptations en -	Total après adaptations
Prévisions des recettes globales	6.214.055,79		-1.400.000,00	4.814.055,79
Prévisions des dépenses globales	6.214.055,79		-1.400.000,00	4.814.055,79
Résultat présumé au 31/12/n-1	0,00	0,00		0,00

## 3. Montants des dotations issus du budget des entités consolidées (si budget non voté, l'indiquer)

	Dotations	Date d'approbation du budget par l'autorité de tutelle ou à défaut date Conseil communal
CPAS	1.638.782,67	C.C. 16/12/2016
Fabriques d'église Arbre	4.283,71	05/09/2016
Fabriques d'église Bois-de-Villers	15.629,06	14/11/2016
Fabriques d'église Lesve	6.020,98	10/10/2016
Fabriques d'église Lustin	6.317,79	05/09/2016
Fabriques d'église Profondeville	23.535,78	10/10/2016

Fabriques d'église Rivière	14.047,30	05/09/2016
Eglise Protestante	951,44	10/10/2016
Zone de police	1.280.596,90	Pas encore voté
Zone de secours	358.067,20	C.C. 14/11/2016

**Art. 2.** De transmettre la présente délibération aux autorités de tutelle, au service des Finances et à la Directrice financière.

**Art. 3.** D'approuver les différentes annexes à joindre aux documents susmentionnés afin de répondre aux directives de l'autorité de tutelle en la matière.

Ainsi fait et délibéré en séance à Profondeville, les jour, mois et an que dessus.

Ainsi fait et délibéré en séance à Profondeville, les jour, mois et an que dessus.

**PAR LE CONSEIL COMMUNAL**

Le Directeur général(s)  
B.DELMOTTE

Le Président(s)  
D. CHEVAL

**POUR COPIE CONFORME,**

Le Directeur général

Le Bourgmestre

B. DELMOTTE

L. DELIRE